



Intervention d'Emir Kir
CONFERENCE DE PRESSE
Présentation du budget régional 2011
Mardi 26 octobre 2010
13h30
BIP

Dans le cadre de ce budget 2011, pour des raisons évidentes de concision, je me contenterai pour ma part de pointer deux très bonnes nouvelles, l'une en Formation professionnelle et l'autre en Propreté publique. Non pas que nous ne prévoyons pas de faire de belles choses en Urbanisme (la création d'une Maison de l'Urbanisme est l'une d'entre elles), soyez rassurés, mais l'urgence était ailleurs cette année.

Formation professionnelle:

Les demandes répétées depuis le mois de février en matière de refinancement de la formation professionnelle ont été entendues. Un budget de 4 millions d'€, issu pour partie de la Région et pour partie de la COCOF, viendra compléter le budget de la formation professionnelle.

Cette somme servira prioritairement à financer la mise en oeuvre progressive de l'obligation de CPP (Construction de projet professionnel) pour les 18-25 ans, obligation entrée déjà partiellement en vigueur au mois de juin 2010 et qui amènera dans les semaines qui viennent de nombreux jeunes sur le marché de la formation. Bruxelles-Formation estime que 1800 jeunes supplémentaires seront, dès 2011 en année pleine, en demande de formation suite à cette obligation de CPP.

Ce budget supplémentaire permettra:

- le développement des formations de base, de préformation et de remise à niveau;
- l'augmentation de l'offre de formations qualifiantes (notamment dans les métiers de l'éco-construction / rénovation) et de formations proches de l'emploi;
- le développement des formations en langues.

Propreté publique:

La dotation dévolue à l'Agence régionale pour la Propreté augmentera de 6.640.000 €. Rappelons que l'Agence Bruxelles-Propreté avait dû réaliser de substantiels efforts dans le cadre de la confection, serrée, du budget 2010.

Cette année, cette manne budgétaire supplémentaire est donc la bienvenue!

- 3 millions d'€ seront affectés à la modernisation du Centre de Tri, modernisation qui est en bonne voie puisque le cahier des charges a été récemment publié et que les

offres qu'il suscitera sont attendues pour la fin de l'année.

- 1,5 million d'€ couvrira l'indexation des salaires de l'ensemble des travailleurs de l'Agence.
- un peu plus d'1,7 million d'€ sera affecté à la mise en oeuvre du Plan Propreté à venir (prévu pour le début 2011). Celui-ci prévoira notamment:
 - l'installation de toilettes publiques sur le territoire régional, prioritairement aux abords des gares et des grandes stations STIB (un PPP est envisagé);
 - la densification du réseau de bulles à verre enterrées;
 - la densification du réseau de corbeilles publiques et l'installation de corbeilles publiques sélectives;
 - l'établissement d'un top 10 des actes de malpropreté, l'uniformisation de leur sanction sur l'ensemble des 19 communes et une communication claire et forte sur le sujet;
 - un soutien financier supplémentaire aux communes.
- Dans le cadre de l'ouverture prochaine (prévue fin 2012) du centre de biométhanisation, une somme du budget 2011 sera également dévolue à préparer l'extension des collectes de déchets de jardin en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire régional.
- Rappelons également que le projet d'Eco-pôle, autre investissement-phare de la Région en matière de traitement des déchets, poursuit également son processus de création, mais lui, grâce à des fonds Feder.